

Résultats comptables

Sur le plan financier, le résultat de l'exercice 2021 présente un bénéfice avant les écritures de bouclage; les charges courantes ont été largement maîtrisées. Le décompte final 2020 de la facture sociale et de la péréquation ont été favorables à la commune, ainsi que les rentrées fiscales nettement supérieures à 2020.

Les comptes 2021 présentent un bénéfice avant amortissement, attributions et prélèvements aux fonds de réserve, de Fr. 1'054'201.29, ce qui représente une marge d'autofinancement de 109.3%.

Les écritures de bouclage, soit les amortissements, les attributions et les prélèvements aux fonds de réserve amènent le bénéfice à Fr. 44.58 avec des charges de Fr. 5'104'769.79 et des revenus de Fr. 5'104'814.37.

Nous précisons ci-dessous le pourcentage des charges et revenus de la commune.

Répartition des charges

Charges totales	100.0%
Autorités et personnel	12.2%
Biens, services, marchandises	17.3%
Intérêts passifs	0.2%
Amortissement	16.2%
Participations cantonales et communales	40.1%
Aides et subventions	6.1%
Attributions aux fonds de réserve	7.9%

Répartition des revenus

Revenus totaux	100.0%
Impôts	53.9%
Patentes, concessions	3.5%
Revenus du patrimoine	8.0%
Taxes, émoluments, produits des ventes	14.8%
Parts à des recettes cantonales	9.4%
Participation de communes, associations et de tiers et autres	7.3%
Prélèvement sur les fonds de réserve	3.1%

Investissement du patrimoine administratif

Les comptes d'investissement pour l'année 2021 se présentent comme suit :

	<u>Travaux</u>	<u>Amortissement</u>	
1410.17 Etude réaménagement Rte du Bey	4'517.15		
1410.18 Réaménagement Chemin des Haies		15'000.00	par cpte de fonctionnement
1410.25 Sécurisation et renaturation La Brinaz	353'910.80		
1410.26 Remplacement pont sur La Brinaz	263'409.20		
1410.27 Plan Dir. Régional de la Distrib. de l'Eau		66'953.40	par cpte de fonctionnement
1430.17 Rénovation Grande salle		409'999.00	par cpte de fonctionnement
1430.18 Aménagement Ancien collège		203'790.75	par cpte de fonctionnement
1430.21 Remplacement barrières de sécurité	90'000.00	89'999.00	par cpte de fonctionnement
1430.22 Rénov. et mise en conformité place de jeux	26'926.65		acompte place de jeux
1620.01 Participation STEP	249'962.67		
	988'726.47	785'742.15	
Augmentation des investissements		202'984.32	
	<u>988'726.47</u>	<u>988'726.47</u>	

Les investissements réalisés durant l'année 2021 ont été prélevés sur les liquidités courantes. L'emprunt accordé par le Conseil n'a pas été utilisé.

Les investissements des comptes 1410.25 et 1410.26 feront l'objet d'un décompte final en 2022 et la subvention sera attribuée, ce qui ramènera les dépenses dans les sommes acceptées par le Conseil communal.

Conclusions

Les attributions aux fonds de réserve financés par des recettes affectées sont de Fr. 23'971.83 pour le compte « Epuración des eaux usées », de Fr. 12'833.46 pour le compte « Ordures ménagères et déchets » et pour le compte « Réseau d'eau » un prélèvement de Fr. 66'953.40 pour amortir le compte 1410.27 et une attribution par le compte de fonctionnement 810.381.01 de Fr. 32'028.51. Une attribution au fonds de réserve de Fr. 326'809.-- et un prélèvement pour Fr. 89'999.--.

Vu ce qui précède, nous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Montagny

- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- vu le préavis de la Municipalité
- ouï le rapport de la Commission,

d é c i d e


Article 1 d'adopter les comptes communaux 2021 tels que présentés.

Ainsi approuvé par la Municipalité en date du 9 mai 2022 pour être soumis à la Commission de gestion et au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire:



Frédéric R. Rohner

F. R. Rohner

A. Vuille-Bille

A. Vuille-Bille

